

# Bienvenue à Grésy sur Isère

Réalisé par la Commune de Grésy sur Isère



Commune située au carrefour de la Combe  
de Savoie et de la Maurienne.

**Livret d'accueil – Edition 2017**



## *Bienvenue à Grésy-sur-Isère*

Madame, Monsieur,

Notre municipalité souhaite que ses nouveaux concitoyens s'intègrent pleinement à la vie du Village. Un tissu associatif important apporte un dynamisme et une réelle possibilité de pratiquer sur place tant des activités sportives que ludiques ou culturelles. L'ensemble de l'équipe municipale a également le souci de maîtriser le développement de la commune, en harmonie avec la capacité de ses équipements collectifs et avec ses ressources.

Notre commune, bourg centre, fait partie – avec 10 autres communes – de la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie (C.C.H.C.S) et ceci lui permet, entre autre, de bénéficier de meilleures capacités de financement et des avantages de certaines structures communautaires.

Ce livret d'accueil a été élaboré à votre attention afin de faciliter vos démarches et votre installation. Vous y trouverez un rapide historique de la commune, mais aussi les coordonnées et diverses informations concernant les Services Publics, Sociaux, Médicaux, les Etablissements d'enseignement, les Associations ....

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons un très agréable et long séjour dans votre Commune.

Les Services Municipaux et vos élus se tiennent à votre disposition pour répondre aux questions que vous ne manquerez pas de vous poser.

**François GAUDIN**  
Maire de Grésy-sur-Isère  
Vice- Président de la CCHCS

Grésy-sur-Isère a été occupé par l'homme depuis l'époque néolithique, le site étant bien exposé et à l'abri des crues de l'Isère. Un percuteur en grès datant de 2000 ans avant J.C. environ a été trouvé au cours de travaux, ainsi qu'une faucille de l'âge de bronze de 800 ans avant J.C. environ.

À l'époque Romaine, une voie traversait le village. Quatre inscriptions lapidaires révèlent l'importance du bourg romain. La plus intacte est celle de la fontaine près de l'ancienne église qui indique que le tribun Titus Marcius Taurinus avait fait ériger son tombeau au premier siècle. Une autre inscription se trouve sur le mur de la chapelle Saint Roch au hameau de Fontaine. Le nom de Grésy vient de Gratiacum – domaine de Gratus.

Au hameau de Fontaine, un trésor monétaire du II<sup>ème</sup> siècle a été trouvé en 1980. Il comprend des monnaies en argent et quelques objets (bagues et pendentifs) enfouis lors de l'invasion des Slamans en 259.

Du IX<sup>ème</sup> siècle au XI<sup>ème</sup> siècle dans l'ancien royaume de Bourgogne les seigneurs de Grésy, par suite de mariages ou d'héritages portent les noms d'Albigny, de Savoie, de Miolans, de la Chambre, de Tende et de Cize, mais du château situé au-dessus de l'ancienne église, il ne reste que la maison des gardes encore habitée.

La construction de la vieille église dédiée à Saint Pierre remonte à l'époque romane, à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle. L'église actuelle, plus vaste, fut construite en 1842 ; elle a été consacrée le 9 mai 1846 par Monseigneur A. Billiet.

Au temps des diligences deux maisons dans la Grand'Rue étaient des relais de poste.

Jusqu'à la grande crise du phylloxera, Grésy est un bourg centre agricole et viticole dont l'architecture de la Grand'Rue témoigne encore de la grande activité commerciale.

Le XX<sup>ème</sup> siècle est marqué par l'exode rural et la baisse de la population. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que le nombre d'habitant (587) reprend sa courbe croissante pour atteindre le chiffre de 1243 habitants lors du dernier recensement de 2009.

Grésy sur Isère réaffirme, aujourd'hui, sa position de chef lieu de Canton qui accueille le siège de la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie avec un bourg centre et des quartiers dynamiques grâce au maintien de commerces de proximité, de nombreux artisans et de services à la population.



**Philippe TROUTOT** – 1<sup>er</sup> adjoint



**Chantal MIOTTO** – 2<sup>ème</sup> Adjointe



**Christophe METGE** – 3<sup>ème</sup> Adjoint



**Véronique VIANEY** – 4<sup>ème</sup> Adjointe



**Dominique DUTHY** – Conseiller municipal



**Catherine PUECH** – Conseillère municipale



**Thierry DRAUGE** – Conseiller municipal



**Sylviane STURBOIS** – Conseillère municipale



**Hervé FRAIX** – Conseiller municipal



**Olivier GRILLET** – Conseiller municipal



**Célia MANSORD** – Conseillère municipale



**Bertrand PLOTTIER** – Conseiller municipal



**Tiffany VIGNALE** – Conseillère municipale



**Catherine GENTIL** – Conseillère municipale

**49 place Pierre Bonnet  
73460 GRESY SUR ISERE**

Téléphone : 04.79. 37. 91. 94  
Télécopie : 04. 79. 37. 95. 93  
E.mail : info@gresy-sur-isere.com  
Site Internet : www.gresy-sur-isere.com



**Ouverture du secrétariat  
au public** : mardi, jeudi, vendredi, samedi  
8h30-12h00

**Accueil téléphonique** : lundi, mardi, jeudi, vendredi  
8H30-12h00 13h30-16H30

**Les services administratifs sont assurés par :**

- Nicole BEURDELEY
- Michèle CAMBIN
- Véronique VIEUX-JEANTON

➤ **Les services techniques par :**

- Patrice BUET
- Alain JALLABERT
- Nicolas TANITTE

**Les services « école-cantine » par :**

- Sophie GARCIA
- Catherine MOREEWS
- Mégane PRIEUR
- Maria TORRES

- Gendarmerie de Grésy : 04 79 37 94 17
- Pompiers : Urgence – 18
- La Poste : 04 79 37 91 95
- Trésor Public – Frontenex : 04 79 31 40 32
- Lyonnaise des Eaux (eau potable) : 09 77 40 94 43
- ERDF (dépannage électricité) : 0 810 333 073
- GDF (dépannage gaz) : 0 810 314 314
- Pôle Urbanisme ARLYSERE : 04 79 10 01 83
- Consultance architecturale 04 79 10 01 83
- Me BOIRON-MONTOUX Myriam 04 79 37 90 08
- Me BOUILLOUX Patrick 04 79 37 90 08
- Sous-préfecture d'Albertville : 04 79 32 06 55
- Mission Locale Jeunes : 04 79 31 19 19
- Pôle Emploi : 39 49
  
- Assemblée Nationale  
Député de la circonscription : Mme Bernadette LACLAIS
  
- Sénat  
Sénateurs de la Savoie : M. Michel BOUVARD et M. Jean-Pierre VIAL
  
- Conseil Départemental de la Savoie  
Président : M. Hervé GAYMARD  
Conseillers Départementaux : Mme Dominique RUAZ et M. André VAIRETTO
  
- Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes  
Mme Noëlle MOLLIEUX-AZNARD Mr Fabrice PANNEKOUCKE
  
- Préfecture de la Savoie  
Préfet : M. Denis LABBE
  
- Sous-préfecture de l'arrondissement d'Albertville  
Sous-Préfet : M. Nicolas MARTRECHARD
  
- Médiateur de la République  
Prendre contact en SOUS-PREFECTURE

➤ **Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie (CCHCS)**

Président : M. Xavier TORNIER

Siège : 50 Champ de Foire - 73460 Grésy sur Isère 04.79.37.95.25

Compétences : aménagement de l'espace communautaire, actions de développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement, transports, politique du logement et du cadre de vie, construction – entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire. Gestion des déchets ménagers.  
Gestion de l'accueil périscolaire, des temps d'accueil périscolaire et des centres de loisirs.

➤ **PETR-ARLYSÈRE**

M. Franck LOMBARD

Siège 2 avenue des Chasseurs Alpins 73200 Albertville

04 79 10 01 80

Compétences : Urbanisme Habitat –Transport - stratégies : économique et touristiques

Enjeux territoriaux

➤ **Parc Naturel Régional du Massif des Bauges**

M. Philippe GAMEN

Siège : Maison du Parc – 73630 Le Châtelard

Le Syndicat a été créé pour gérer et animer le territoire « Parc » et mener des actions concrètes en application des objectifs de la charte, en coordination avec les actions menées par les autres acteurs du territoire.

**Social**

- Assistantes sociales : sur rendez-vous au 04 79 44 53 65  
C.P.A.S ZI N°3 6 rue de la Croissance 73460 Frontenex
- Foyer logement personnes âgées : 04 79 31 43 78 – [cias.frontenex@wanadoo.fr](mailto:cias.frontenex@wanadoo.fr)
- Service d'Aide à Domicile – 04 79 38 53 90
- Service de Soins Infirmiers à Domicile : 04 79 31 52 11 – [ssiad.frontenex@orange.fr](mailto:ssiad.frontenex@orange.fr)
- Territoire de Développement Social : 04 79 89 57 20
- Centre Local d'Information et de Coordination : 04 79 37 44 44
- UFC QUE CHOISIR : permanence en Mairie uniquement sur RDV  
04.79.37.36.05 ou 06.49.62.22.77



- **Médecin** – Dr CHAMBARD J. : 04 79 37 90 26
- **Infirmières** – M<sup>me</sup> BUCARELLI J. : 04 79 37 90 84  
M<sup>me</sup> STRASZBURGER-TROUTOT F. : 04 79 10 09 58
- **Kinésithérapeute** – Mr SENECHAL F. : 04 79 37 93 89  
et **Podologue** sur rendez-vous.
- **Ostéopathe** – Mme LESAGE S. : 06 98 96 56 55
- **Pharmacie** – M<sup>me</sup> BONNEVIE-PERRIER S. : 04 79 37 91 66

- Bibliothèque municipale – livres, CD...  
100 Place Pierre Bonnet Tél.: 04 79 37 99 79  
Permanences : mardi de 16h30 à 18h00 samedi de 9h30 à 12h00  
[biblio.municipale.gresy@orange.fr](mailto:biblio.municipale.gresy@orange.fr)  
[www.bibliotheques-hautecombedesavoie.fr](http://www.bibliotheques-hautecombedesavoie.fr) : le site des Bibliothèques de Grésy-sur-Isère, Montailleu et Tournon
- Club de lecture des rives de la Lavanche Grésy-Montailleu  
Siège à la Mairie de Montailleu Tél. : 04.79.31.44.56
- Dôme théâtre à Albertville – renseignements au 04 79 10 44 80
- Cinémas : Le Flore à St Pierre d'Albigny [www.saintpierredalbigny.fr](http://www.saintpierredalbigny.fr)  
Le Dôme et le Dôme Gambetta à Albertville ainsi que le Chanteclerc à Ugine  
[www.amis-du-cinema.com](http://www.amis-du-cinema.com)
- Télévision / Satellite / Internet : TNT, dégroupage partiel possible ADSL.  
En cas de difficultés de réception avec la TNT 01.45.95.58.05

- Pour les sports : voir la liste des associations communales
- Espace loisirs au Lac de Grésy-sur-Isère, baignade : renseignements auprès de la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie – 04 79 37 95 25

- Assistantes maternelles agréées : une liste est disponible sur le [www.gresy-sur-isere.com](http://www.gresy-sur-isere.com) ou en Mairie.
- Les P'tits Loups de Grésy : de 0 à 3 ans Présidente : Mme Nathalie PARADIS  
Tél. : 04 79 37 93 58
- Relais Assistantes Maternelles à Frontenex : 06 71 22 71 16  
informations sur la gestion des relations Parents/Assistantes maternelles
- Groupe scolaire Cybelle : 04 79 37 91 33  
Les dossiers d'inscriptions sont établis en Mairie de Grésy-sur- Isère dès le mois d'avril.
- Restaurant scolaire : le règlement et les conditions d'inscriptions sont disponibles sur le [www.gresy-sur-isere.com](http://www.gresy-sur-isere.com) ou en Mairie.
- accueil périscolaire – Temps d'accueil périscolaire- centres de loisirs et Bébé-bus  
Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie 04 79 37 95 25
- Collège Joseph Fontanet à Frontenex : 04 79 31 41 40
- Lycées d'enseignement général et/ou technique sur Albertville et Ugine.
- Le ramassage scolaire est organisé pour Frontenex : SIRS Mairie de FRONTENEX  
Contact 04.79.31.40.10
- Le ramassage scolaire pour Albertville et Ugine : inscriptions en ligne sur le site [www.coral.fr](http://www.coral.fr) contact 04.79.37.36.32

**Gîtes et chambres d'hôtes**

- **La Fontaine Fleurie**  
131 Rue du Montet – Fontaine  
73460 GRESY SUR ISERE  
Tél / Fax : 04 79 37 91 15  
Site: [www.la fontainefleurie.net](http://www.la fontainefleurie.net)
- **Studio meublé\*\*\* pour 2 personnes**  
Contact : M. Jean-Claude DEVERWERAERE  
Port : 06 20 42 09 81  
Tél : 04 79 37 17 03  
E-Mail : [jcd.mpd@sfr.fr](mailto:jcd.mpd@sfr.fr)

**Commerces**

- **Sylviane COIFFURE** – Salon de coiffure  
Tél. : 04 79 37 96 31
- **RELAIS DES BAUGES** – Bar – Tabac - Presse  
Tél. : 04 79 37 91 61
- **CAMBIN** – Restaurant « La Place » - Traiteur  
Tél. : 04 79 37 91 85
- **DORSI** – Boulangerie – Pâtisserie - Epicerie  
Tél. : 04 79 37 92 43

- **ADRET MENUISERIE - PONT Jérémy**  
Port. : 06 13 29 24 31
- **ALVES DE MAGALHAES** – Plaquiste – Menuisier (pose)  
Tél. : 09 62 03 44 98
- **ANDALUCIE PHOTOGRAPHIE** – Photographe  
Port. : 06 07 45 78 92
- **A.S. ELEC SUCHETET Alexandre** - Electricien  
Port. : 06.24.57.33.75 [asuchetet@hotmail.fr](mailto:asuchetet@hotmail.fr)
- **BAUDART Jérôme – Simple comme nature – Jardin & Harmonie**  
activité de services aux personnes : jardinage, bricolage, cuisine à domicile  
Port. : 06 74 82 56 79
- **BAUDIN** – Plomberie – Chauffage  
Tél. : 04 79 37 90 34
- **FIRST CLASS** – Taxi  
Port. : 06 19 25 71 48
- **GROLLIERE Jérôme** – Carrelage et faïence  
Tél. : 04 79 37 93 43
- **GRUX Thierry IMAGES** – Photographe  
Port. : 06.75.13.68.94 [thierry.gx@wanadoo.fr](mailto:thierry.gx@wanadoo.fr)
- **H2o Mr DORISON Lionel** – Plombier  
Port. : 06 13 61 51 08
- **MENUISERIE LEBECQ Yves**  
Port. : 06.11.29.69.03 ou 04.56.10.30.40
- **SALLETAZ** – Chaudronnerie – Constructions métalliques  
Tél. : 04 79 37 92 03
- **SARL COHERENCE** – Bureau d'études chargé de la protection et de la gestion de l'eau potable  
Tél. : 04.79.32.21.03
- **SARL MIOTTO CHARPENTES – Couverture – Zinguerie**  
Tél. : 04 79 37 92 81
- **SARRASOLA OMEXOM** – Etudes et conceptions de lignes électriques  
Tél. : 04 79 37 94 16
- **TAXI LE SAVOYARD** – Taxi  
Port. : 06 11 40 88 19

- **Amicale des Sapeurs Pompiers** – Président : M. Jérémy PONT  
Port. : 06.13.29.24.31
- **Amicale des Boules** – Président : M. Frank VIALLET  
Tél. : 04 79 37 91 56 [fbviallet@club-internet.fr](mailto:fbviallet@club-internet.fr)
- **Anciens Combattants** – Président : M. Jean RHODES  
Tél. : 04 79 37 92 20
- **Association de Chasse** – Président : M. Hubert RINCHET  
Tél. : 04 79 33 61 29 ou 06.07.70.21.77
- **Badminton** - Renseignements sur le site [gsibad.wixsite.com  
patlaf73@gmail.com](http://gsibad.wixsite.com/patlaf73@gmail.com)
- **Bien-être et relaxation** – Mme Sylviane BERTHOLY  
Port. : 06.09.44.88.26
- **Club des Aînés de Savoie de Grésy**– Président : Mme Suzanne BERGER  
Tél. : 04 79 37 90 91
- **Club VORTEX RC Aéro-modélisme** – Président : M. Sylvain NORTIER  
Port. : 06 78 12 28 60 [clubvortexrc@gmail.com](mailto:clubvortexrc@gmail.com)
- **Comité des fêtes –Anim’Grésy** - Présidente : Mme Maud GARIN  
Port. : 06.03.28.30.31
- **Covoiturage** – Présidente : Mme Véronique VIANEY  
Port. : 06 16 05 23 34
- **Dak’arts** - Présidente : Mme Marjorie DUNAND  
Tél. : 04 79 37 98 56
- **Ecomusée -Les Coteaux du Salin-** Président : Mr Francis BUFFILLE  
Tél. : 04 79 37 94 36
- **Grésy Action Culturelle** – Président : M. Jean-Louis ROSSET  
Tél. : 04 79 37 92 01 [gresyactionculturelle@orange.fr](mailto:gresyactionculturelle@orange.fr)
- **Gymnastique Douce et marche nordique** – Présidente : Mme Elisabeth LEODICE Port. : 06.32.02.40.76
- **Gymnastique : Renforcement musculaire** – M. Matthieu PIEDNOEL  
Port. : 06 89 88 42 23 [matthieu.piednoel@laposte.net](mailto:matthieu.piednoel@laposte.net)
- **Harmonie – Ecole de Musique** – Président : Mr Thierry PERRIER  
Port. : 06.19.77.13.93 [www.harmoniedegresy.net](http://www.harmoniedegresy.net)
- **La synapse – hip hop- slam** : M. Nicolas LEGER  
Port. : 06.35.20.55.20 [synapse-records@hotmail.fr](mailto:synapse-records@hotmail.fr)

## Associations de la commune

- **Les Vieilles mécaniques** - Président : M. Georges DRAUGE  
Tél. : 04 79 37 92 10
- **Qi Gong et Taiji** - Port 06 22 12 36 91  
wushu.chentaiji73savoie@gmail.com
- **Société de Pêche** – Président : M. Christophe VALAZ  
Port. : 06.07.96.66.36
- **SOU des Ecoles** : Mr Vincent LAVIGNE  
Port. : 06 86 91 51 66 [sou.ecole.cybelle@gmail.com](mailto:sou.ecole.cybelle@gmail.com)
- **Tennis Club** – Président : M. Hervé FRAIX  
Tél. : 04 79 37 99 80
- **TO DA « Wing chun kung-fu »** - contact : M. Bertrand PLOTTIER  
Port. : 06 60 16 82 16 [toda.wingchun@gmail.com](mailto:toda.wingchun@gmail.com)
- **Yoga et relaxation** –  
Port. : 06 61 86 85 29 [yogadebourgneuf@hotmail.fr](mailto:yogadebourgneuf@hotmail.fr)  
<http://yogadebourgneuf.blogspot.fr>

## Quelques manifestations ...

- Vœux du Maire en Janvier
- Vide-Grenier ou Foire en avril
- Pot d'accueil des nouveaux arrivants en Novembre
- Concours de boules
- Expositions
- Concerts
- Marché de Noël en Décembre
- Salon du livre en Décembre
- Séances de CINEMA pour enfants et adultes
- Repas Concert de la Sainte Cécile
- Repas offert par la Commune aux Aînés de la Commune
- Concours Maisons Fleuries, décorations et illuminations de Noël

<b>Ces documents</b>	<b>Où s'adresser</b>	<b>Pièces à fournir</b>	<b>Coût Délais</b>	<b>Observations</b>
<b>Livret de famille</b>	Mairie du mariage remis le jour de la célébration	Duplicata à demander à la Mairie du domicile	Gratuit	
<b>Extrait acte de mariage</b>	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date et lieu du mariage	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée
<b>Extrait acte de naissance</b>	Mairie du lieu de Naissance	Indiquer date de la naissance son état civil et celui des parents	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée
<b>Déclaration de décès</b>	Mairie du lieu du décès	Livret de famille et certificat médical	Gratuit	Dans les 24 heures qui suivent le décès
<b>Extrait acte de décès</b>	Mairie du lieu de décès ou dernier domicile	- date du décès - nom - prénom	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée
<b>Passeport (validité 10 ans pour majeur et 5 ans pour mineur)</b>	Toute Mairie équipée d'une station d'enregistrement (A titre indicatif : St Pierre d'Albigny et Albertville sont équipées)	Contactez la Mairie de votre choix pour avoir les renseignements	Payant	Prendre rendez-vous avec le service des Passeports de la MAIRIE de votre choix
<b>Carte Nationale d'Identité (validité 15ans pour Majeur et 10 ans pour mineur)</b>	A la Mairie du lieu de domicile de l'intéressé	Voir sur le site Internet de la commune : <a href="http://www.gresy-sur-isere.com">www.gresy-sur-isere.com</a>	Gratuit  1 mois	Payant en cas de non présentation de l'ancienne carte
<b>Autorisation de sortie de territoire</b>	Supprimée depuis le 01/01/2013 Le mineur français pourra voyager seul avec une CNI ou un passeport <b>en cours de validité</b> Avant le départ s'informer sur le site du ministère des affaires étrangères « conseils aux voyageurs »			
<b>Titre de Séjour ou Renouvellement du Titre</b>	Consulter le site de la Préfecture de la Savoie <a href="http://www.savoie.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France">http://www.savoie.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France</a>			

**Urbanisme :**

<b>Pour</b>	<b>Vous devez déposer une déclaration préalable</b>	<b>Vous devez demander un permis</b>
Construction nouvelle ou extension (y compris abris de jardin)	Entre 5 et 20 m <sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol	Plus de 20 m <sup>2</sup> (40m <sup>2</sup> pour les extensions en zone U si l'emprise de la construction ou la surface de plancher n'est pas ainsi portée à plus de 170 m <sup>2</sup> )
Clôtures	Tous les cas sauf clôtures agricoles pour lesquelles aucune formalité n'est requise	
Autres murs	Plus de 2 m de hauteur	
Piscines non couvertes	Bassin entre 10 et 100 m <sup>2</sup>	Bassin de plus de 100 m <sup>2</sup>
Piscines couvertes		Toutes
Serres de production	Hauteur entre 1,80m et 4 m	Hauteur de plus de 4 m <b>ou</b> surface supérieure à 2000 m <sup>2</sup>
Modification de l'aspect extérieur (y compris ravalement)	Toutes	
Changement de destination (transformation de grange en habitation, habitation en local commercial)	<b>Sans</b> travaux modifiant les structures porteuses <b>ou</b> la façade	<b>Avec</b> des travaux modifiant les structures porteuses <b>ou</b> la façade
Lotissement	Sans travaux	Avec création ou aménagement des voies, d'espaces ou d'équipements communs internes
Affouillements et exhaussements du sol	Plus de 2 m de dénivelé <b>et</b> plus de 100 m <sup>2</sup> de surface	Plus de 2 m de dénivelé <b>et</b> plus de 2 ha
Démolitions	Aucune formalité sauf au Centre Bourg	

Surface de plancher=surfaces closes et couvertes desquelles on déduit : surfaces dont la hauteur est inférieure à 1m80, vides et trémies, surfaces destinées au stationnement des véhicules, combles non aménageables (non accessibles, dépourvues de plancher, non isolées....)

Emprise : surface de terrain occupée par la construction

- les renseignements sont disponibles sur le site [www.gresy-sur-isere.com](http://www.gresy-sur-isere.com) ou en Mairie.
- Les imprimés peuvent être téléchargés sur le site [www.urbanisme.equipement.gouv.fr](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr)
- Un architecte consultant reçoit sur rendez vous pour étudier vos projets d'aménagement. Contacter le 04 79 89 56 95
- Cadastre : la Direction des Services Fiscaux propose un service permettant de rechercher et consulter des parcelles : [www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do](http://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do)  
Ce service peut vous aider, par exemple, à constituer un dossier de permis de construire.

### Gestion des déchets, tri sélectif ...

La gestion de ce service est de la compétence de la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie 04 79 37 95 25  
Le calendrier du ramassage est disponible à la CCHCS

- **Collecte du verre :**  
Bennes à disposition sur plusieurs points de la Commune (gare, champ de foire, hameau de Fontaine, lac de Grésy)
- **Collecte des textiles :**  
Benne à disposition à la gare
- **Ramassage de la ferraille :**  
Ramassage le premier lundi de chaque mois.
- **Ramassage des objets encombrants et gros cartons pliés**  
Ramassage le 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois.  
Ces deux derniers services sont assurés par les Agents Techniques Communaux.  
Inscriptions en Mairie au 04 79 37 91 94 la semaine qui précède le ramassage.
- **Opération « Bouchons d'Amour » :**  
Un bac est à disposition à l'arrière du bâtiment de la Mairie (suivre le fléchage) pour la collecte des bouchons plastiques.

Cette opération est organisée en partenariat avec l'Association « Bouchons d'Amour ». Il s'agit d'un geste de solidarité pour les personnes handicapées et une participation à la protection de l'environnement.



- **Piles , cartouches d'encre usagées, stylos à bille, stylos plumes, feutres, marqueurs, effaceurs, surligneurs, correcteurs.**  
Des bacs sont à votre disposition dans le hall d'accueil de la Mairie (voir horaires d'ouverture) mais également à l'Ecole.
- **Déchèterie de Gilly sur Isère :**  
Tout autre déchet non collecté doit être déposé à la déchèterie ouverte :  
du lundi au samedi inclus de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
le dimanche de 8h00 à 12h30  
Pour tout renseignement contacter le 04 79 37 03 87
- **Brûlage des déchets**  
Le brûlage des déchets végétaux est interdit. Se référer au règlement sanitaire départemental [www.savoie.pref.gouv.fr](http://www.savoie.pref.gouv.fr)  
Un apport volontaire de déchets verts est mis en place [www.gresy-sur-isere.com](http://www.gresy-sur-isere.com)

## Civisme et autres obligations...

- **Déclaration des chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie :**  
Conformément à la réglementation en vigueur tout propriétaire ou détenteur d'un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie doit se présenter en Mairie pour établir une déclaration ad hoc.
- **Divagation des chiens – Arrêté Municipal du 5 août 1987 :**  
Un arrêté municipal interdit toute divagation des chiens, seuls et sans maître ou gardien, sur la voie publique communale.
- **Divagation des chats :** Il est demandé aux Propriétaires de chats de veiller à ce que leurs animaux ne divagent pas sur la Commune. Considérant la recrudescence de ces animaux, il est également demandé aux propriétaires de bien vouloir les faire stériliser.
- **Inscriptions sur la liste électorale :**  
Avant le 31 décembre de chaque année pour une prise en compte l'année suivante : le demandeur doit se présenter au secrétariat de Mairie muni de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.
- **Recensement militaire :**  
Les jeunes gens doivent se présenter dans le mois des 16 ans en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.

➤ **Bruits de voisinage – extrait de l'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 :**

Afin de faire face aux nuisances sonores, les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils à moteur tels que perceuses, raboteuses, tondeuses, tronçonneuses.... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

➤ **Elagage des arbres et des haies :**

Les arbres, branches, racines qui débordent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires.

En effet, les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Le domaine public routier communal ne doit pas être encombré et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée lors des opérations d'abattage, d'ébranchage, de débitage.... des arbres situés sur les propriétés riveraines

➤ **Déneigement :**

Chaque hiver, la Commune se mobilise afin de pouvoir faire face aux chutes de neige.

Les Agents techniques de la Commune assurent le déneigement des voiries communales (voies de circulation automobile, trottoirs devant les espaces publics) et il appartient aux riverains (habitants, propriétaires, commerçants) de déneiger les parties communes situées devant chez eux.

Pour permettre un déneigement efficace, il est indispensable que les rues soient libres afin de permettre l'accès aux engins de déneigement.

Sachez être patient, toutes les voies dont la commune a la charge, sont dégagées dans un ordre précis qui respecte les priorités de circulation.

Enfin, soyez prudents, attention aux chutes de neige et de glace provenant des toitures.

### ➤ **D.I.C.R.I.M et P.C.S**

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.) est disponible en mairie ou sur le site [www.gresy-sur-isere.com](http://www.gresy-sur-isere.com)

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) la population est invitée à se faire connaître ou à signaler tout changement de coordonnées, en mairie ou par mail [info@gresy-sur-isere.com](mailto:info@gresy-sur-isere.com)

Nous vous demandons de nous informer de toute capacité d'hébergement, de possibilité de prêt de matériel spécifique (outils, compresseurs, groupes électrogènes,...) et humains (compétences médicales, linguistiques, spécialisées, techniques,...) pour faire face à une situation de crise.

Un appel est lancé aux bonnes volontés pour intégrer la réserve communale de sécurité civile.

### ➤ **Location de salles :**

Les conditions de location sont disponibles sur [www.gresy-sur-isere.com](http://www.gresy-sur-isere.com) ou en Mairie. Pour connaître les disponibilités : contacter la Mairie 04 79 37 91 94

### ➤ **Concours Municipaux des Maisons fleuries et des Décorations de Noël :**

La Commune de Grésy-sur-Isère organise ces deux concours.

Un jury sélectionne les maisons suivant divers critères et les lauréats se voient remettre leurs prix lors de la cérémonie des Vœux du Maire.

## Vous changez de domicile

### ➤ **Signalez votre départ :**

Au Secrétariat de Mairie

A la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie

A l'EDF & GDF (entre 3 mois et 3 jours avant le départ)

A la Lyonnaise des Eaux

Au service des impôts (trésorerie générale)

A la Caisse de Sécurité Sociale

### ➤ **Veillez à la situation scolaire de vos enfants**

### ➤ **Demandez au service des Postes** le transfert de votre courrier

### ➤ **Faites faire les changements d'adresse sur :**

Votre carte grise (obligatoire)

Votre carte d'identité

Votre passeport.

### ➤ **Inscrivez-vous sur la liste électorale** à la Mairie de votre nouvelle résidence entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 décembre pour l'année suivante.

### ➤ **Pour les étrangers** titulaires de la carte de séjour ou carte de travail, déclarez votre changement d'adresse en Mairie

***Inauguration de l'Espace multi-activités***



**MAIRIE DE GRESY SUR ISERE**

49, place Pierre Bonnet  
73460 GRESY SUR ISERE  
Téléphone : 04 79 37 91 94  
Télécopie : 04 79 37 95 93  
E.mail : info@gresy-sur-isere.fr  
Site Internet : www.gresy-sur-isere.com

***Repas offert par la  
Commune à ses Aînés***



***Foire de printemps  
Place Pierre Bonnet***



***Inauguration  
d'une nouvelle  
station  
d'épuration***

